SÉCURITÉ PRIVÉ: MAC APS

Objectif général	Obtention de l'Attestation « MAC APS »
	Maintenir et actualiser ses compétences d'Agent de Sécurité
Objectifs	professionnelle
pédagogiques	(Arrêté du 31/03/2022)
Objectifs	Obtenir le renouvellement de la carte professionnelle Agent de Sécurité
opérationnels	Privé « Surveillance et Gardiennage » auprés du CNAPS
	module Gestes elementaires de Premiers secours : programme du référentiel INRS de Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MACSST)
	Intervenir face à une situation d'accident
	MODULE CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE
	 Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'Agent Privé de Sécurité et la déontologie professionnelle
	o Principes Généraux de la République
	MODULE COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES
	o Gérer les conflits
	Maîtriser les mesures d'inspection/filtrage
Contenus	MODULE COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES
	 Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
	 Connaître les niveaux de risque associés
	 Connaître les différents matériels terroristes
	 Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
	o Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
	 Savoir entretenir sa culture de la sécurité
	 Se protéger soi même
	o Protéger
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
	Sécuriser une zone
	o Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
	Notions de secourisme « tactique »
	O Alerter les secours MATION 9 Pue Montrolfier Immeuble Le France 33700 MEDIGNAC

SYGMA FORMATION 9 Rue Montgolfier – Immeuble Le France – 33700 MERIGNAC SASU au capital de 15250 €-RCS Bordeaux 434148748-SIRET 434 148 748 00024 – NAF 8559A Déclaration Activité 72 33 05586 33 - N° d'agrément CNAPS FOR-033-2027-08-25-20220587336 CPNEFP N° 3306062306 - QUALIOPI N° 3185 OF Ind 0

M54h o d o s	Alternance de partie théorique et pratique
Méthodes pédagogiques	Participatives et actives
pedagogiques	·
	r lateau teermique equipe
Matériels	 PCS équipé et opérationnel Matériels de secourisme et de sûreté
pédagogiques et	
techniques	Système de vote QUIZZBOX
	Matériels spécifiques : « Terrorisme/Palpation/Gestion de conflits etc »
	MODULE GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS :
Méthode de validation	 L'aptitude est évaluée selon les critères définis par l'INRS dans le référentiel de formation transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisée lors de la formation. A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat titulaire de la formation initiale SST, qui aura fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs. Ou validation sur l'imprimé « CNAPS », validation Formation Gestes Elémentaires de Premiers Secours (si non titulaire d'un SST) MODULES CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE, COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES, COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : Evaluation pédagogique individualisée à l'entrée en formation, et évaluation théorique en fin de formation, sous forme de QCU, à l'aide de l'outil QUIZZBOX. La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.
	DISPENSES
	Selon l'arrêté du 27 février 2017
	Selon i arrete du 27 levrier 2017
	 La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
	 La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande
	Modules Dispenses
	« Gestes élémentaires de premiers secours » « MAC Surveillance humaine ou gardiennage - MAC Protection physique des personnes - MAC Quo elle au la company de la compan
	« Prévention des risques terroristes » (13 heures) — MAC Surveillance humaine ou gardiennage - MAC Protection physique des personnes - MAC Cynophile - MAC Vidéoprotection
	« Cadre juridique d'intervention de l'APS » (réalisé dans le cadre du MAC Surveillance par des systèmes électroniques de sécurité) - MAC Surveillance humaine ou gardiennage par des systèmes électroniques de sécurité)

Documents remis	Délivrance d'une attestation de suivi du stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences conforme au document publié par le CNAPS, à joindre lors de la demande de renouvellement de la carte professionnelle.
Public concerné	Les personnes titulaires de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité, activités de surveillance humaine ou gardiennage
Prérequis	 Être titulaire de la carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité, activités de surveillance humaine ou de gardiennage, délivrée par le CNAPS en cours de validité
	validité délivré par le CNAPS
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 12 personnes
	Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.



Programme de Formation ADM-PR5-1 V2 06/24

	Équipe pédagogique
Denis DULAS	Formateurs SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, Toutes formations "incendie" types J et U sur demande Habilitations Électriques Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP) Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)
Laurent LESCLAUX	 Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Hygiène et Sécurité Alimentaire SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, Toutes formations "incendie" types J et U sur demande Habilitations Électriques Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP) Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

exigences règlementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité. SYGMA FORMATION 9 Rue Montgolfier – Immeuble Le France – 33700 MERIGNAC

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les